

Déroulement de la cérémonie du 11 novembre 2018 au Biot

- 11h50 : Départ du cortège devant l'église du Biot, dans l'ordre Harmonie municipale de Morzine jouant une Marche, drapeaux, formations de Pompiers, associations de Combattants, élus et population,
- Arrivée du cortège sur la place du Monument aux Morts, l'Harmonie municipale de Morzine s'arrête de jouer; la Chorale de la Vallée d'Aulps chante « le Soldat » de Florent Pagny pendant la mise en place du dispositif de la cérémonie,
- 12h05 : Début de la cérémonie commémorative, mot d'accueil; la Batterie fanfare de Morzine exécutera toutes les sonneries de cette cérémonie,
- Lecture du message de l'Union Nationale des Combattants par le Président de la Section de la Vallée d'Aulps,
- Plusieurs collégiens chantent « Qui a gagné la guerre » accompagnés par le Brass Band de Saint Jean d'Aulps,
- Lecture par plusieurs écoliers du Biot d'une lettre d'un Poilu,
- Plusieurs collégiens chantent « la chanson de Craonne » accompagnés par le Brass Band de Saint Jean d'Aulps,
- Lecture par plusieurs écoliers du Biot d'un poème sur la grande Guerre, « Folie meurtrière »,
- Lecture du message du Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants par le Maire du Biot,
- Appel des Morts de la commune du Biot durant la grande Guerre par plusieurs écoliers,
- En hommage aux Morts de tous les conflits, dépôt d'une gerbe par la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Chablais, le Maire du Biot, le Président de la section de la Vallée d'Aulps de l'UNC-Alpes, accompagnés de deux écoliers; une « Sonnerie aux morts » sera ensuite jouée par la Batterie fanfare de Morzine puis nous respecterons une Minute de silence; nous terminerons cet hommage aux Morts en chantant le premier couplet et refrain de « La Marseillaise » avec les écoliers du Biot, puis les formations musicales joueront ensemble le second couplet de « La Marseillaise »,
- Les formations musicales interprètent ensemble l'hymne savoyard « Les Allobroges »,
Salut par les élus des porte-drapeaux, du Piquet d'honneur du 27^oBCA, des enfants et des formations musicales,
- Fin de la cérémonie, remerciements à tous les participants.
- Verre de l'amitié offert par la Communauté de Communes du Haut Chablais et la Municipalité du Biot, durant celui-ci les différentes formations musicales (le Brass Band de Saint Jean d'Aulps, l'Orchestre municipal de Montriond, l'Harmonie municipale de Morzine et la Batterie fanfare de Morzine) exécuteront quelques morceaux de leur répertoire.